



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Yvelines

Commune : Saint-Germain-en-Laye

Autres communes :

R500

Appellation : Château Neuf (restes)

Monument(s)

Appellation : Château Neuf (restes)

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 12/05/1925

Étendue de la protection : Façades du pavillon Henri IV, dôme le surmontant et grotte ; grand mur de soutènement en pierre et brique du temps de Henri IV décoré de bossages vermiculés et de médaillons, qui surplombe la route du Pecq ; façade et deux grottes de l'ancienne galerie dorique avec les deux rampes de la terrasse qui les surmonte appartenant à la commune ; façades du pavillon dit de Sully situé en contrebas de la route du Pecq, avec les terrasses et les galeries voûtées (vestiges des anciens jardins) : classement par arrêté du 12 mai 1925

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.